

**Questions  
internationales**

Le secteur spatial européen sous pression  
Les relations entre l'Union européenne  
et le Japon  
Hiner Saleem, cinéaste de la cause kurde

# L'Europe post-Brexit

N° 110 Novembre-décembre 2021

La  
**documentation**  
Française



## Conseil scientifique

Patrick Allard  
Christian de Boissieu  
Yves Boyer  
Frédéric Bozo  
Frédéric Charillon  
Jean-Claude Chouraqui  
Alain Dieckhoff  
Isabelle Facon  
Julian Fernandez  
Robert Frank  
Christine de Gemeaux  
Stella Ghervas  
Nicole Gnesotto  
Pierre Grosser  
Pierre Jacquet  
Sabine Jansen  
Christian Lequesne  
Laurence Nardon  
Françoise Nicolas  
Marc-Antoine Pérouse de Montclos  
Fabrice Picod  
Jean-Luc Racine  
Frédéric Ramel  
Philippe Ryfman  
Ezra Suleiman  
Serge Sur

## Rédaction

Rédacteurs en chef  
Serge Sur, Sabine Jansen

## Équipe éditoriale

Anne-Marie Barbey-Beresi  
Ninon Bruguère  
Jérôme Gallois

## Cartographe

Cyrille Suss

## Traductrice

Jane Roffe  
[www.oxford-comma.co.uk](http://www.oxford-comma.co.uk)

## Conception graphique

Nicolas Bessemoulin

## Mise en page

Myriam Boutleux  
Carole Mortegoute

## Impression

DILA

Contacter la rédaction :

[QI@dila.gouv.fr](mailto:QI@dila.gouv.fr)

*Questions internationales* assume la responsabilité du choix des illustrations et de leurs légendes, de même que celle des intitulés, chapreaux et intertitres des articles, ainsi que des cartes et graphiques publiés.

Les encadrés figurant dans les articles sont rédigés par les auteurs de ceux-ci, sauf indication contraire.

Oasis de paix et de démocratie, plurielle et polyglotte, l'Europe, longtemps unie par son seul passé, a choisi de l'être aussi, depuis 1957, pour son avenir. De la Communauté européenne du charbon et de l'acier à la Communauté économique européenne puis à l'Union européenne, le chemin parcouru a été semé d'embûches mais aussi de succès. Apparaissant comme un modèle de croissance et un antidote aux errements nationalistes, l'Union européenne fait figure de laboratoire d'un monde nouveau que tous ses voisins aspiraient à rejoindre. De six pays en 1957 à vingt-huit jusqu'en 2020, elle a géré, plus ou moins habilement comme dans le cas de la Turquie ou de l'Ukraine, un lot de candidatures en renouvellement constant. Mais, depuis la crise financière de 2008 et la récession qui a suivi, une longue série d'épreuves a marqué l'Union européenne : migrations massives consécutives à la guerre en Syrie, pandémie de Covid-19 et Brexit.

Après quarante ans de vie commune, le Royaume-Uni a abandonné l'Union européenne pour promouvoir ses ambitions mondiales – « *Global Britain* » – et prendre la route du grand large. Ce départ n'a pas provoqué de contagion, mais il a suscité des sentiments ambivalents, mêlant inquiétude et secrète satisfaction des partisans de l'Europe. Le Brexit illustre toutefois une forme de reflux du désir d'Europe et il doit inciter l'Union à se refonder, dans un contexte géopolitique tendu, marqué par la rivalité sino-américaine. Les défis à relever sont importants, qu'il s'agisse de l'économie numérique, de l'écologie, du déclin démographique, de la sécurité y compris dans le domaine cyber, ainsi que de la rénovation des institutions.

L'Europe post-Brexit veut notamment rester dans la course dans le secteur spatial, révolutionné par les avancées technologiques et l'irruption d'acteurs privés, comme le montre l'article des « Questions européennes ». Longtemps présentée comme la championne du *soft power*, l'Union européenne entend désormais jouer de son *hard power*.

Si les relations transatlantiques demeurent fondamentales pour nombre de ses membres, en particulier à l'Est, la question de sa propre défense n'est plus taboue. Les États-Unis ne peuvent plus prétendre être des partenaires exclusifs pour l'Union européenne, surtout après le tout récent accord AUKUS – la nouvelle alliance de défense australo-américano-britannique –, préparé dans le plus grand secret, qui place résolument l'Indo-Pacifique au cœur des préoccupations américaines. L'Union européenne et le Japon, également soucieux de s'allier sans s'aligner, ont des intérêts convergents croissants, décryptés par les « Regards sur le monde ».

Dans « Les questions internationales à l'écran », on s'intéresse à la cause d'un peuple sans État, explorée par le cinéaste irakien Hiner Saleem qui nous plonge, sans manichéisme mais non sans humour, dans l'histoire et la réalité kurdes.

## DOSSIER...



## L'Europe post-Brexit

### 4 Ouverture – Nouveaux défis, nouvelle Europe?

*Sabine Jansen*

### 11 Une présidence de l'Union européenne rythmée par l'élection présidentielle française

*Christian Lequesne*

### 18 L'Union européenne face à la pandémie de Covid-19

*Maxime Lefebvre*

### 30 Les nouvelles relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne

*Thibaud Harrois*

### 42 La fin de l'Europe n'a pas eu lieu : un état des lieux institutionnel

*Samuel B.H. Faure*

### 51 La financiarisation des politiques européennes : un nouveau tournant

*Vincent Lebrou  
et Antonin Thyraud*

**63 La nouvelle politique commerciale européenne : entre realpolitik et prosélytisme écologique et moral**

*Philippe Musquar*

**75 Les conséquences du Brexit sur le Pacte vert pour l'Europe**

*Amandine Orsini*

**81 Le couple franco-allemand : entre illusion et réalités**

*Marion Gaillard*

**88 Le Royaume-Uni et l'Allemagne après le Brexit : un binôme très périphérique**

*Hans Stark*

**Et les contributions de**

*Christophe Gillissen (p. 59),  
Catherine Locatelli (p. 71),  
Barbara Loyer (p. 48),  
Fabrice Picod (p. 37)  
et Matthieu Tardis (p. 26)*

**Questions EUROPÉENNES**

**96 Le secteur spatial européen dans la compétition internationale**

*Éric-André Martin*

**Regards sur le MONDE**

**103 Union européenne-Japon : des intérêts convergents croissants**

*Guibourg Delamotte*

**Les questions internationales à L'ÉCRAN**

**110 Hiner Saleem, cinéaste de la cause kurde : entre fatalisme et puissance émancipatrice**

*Célian Faure*

**ABSTRACTS**

**Liste des CARTES et ENCADRÉS**

**117 et 118**

# Une présidence de l'Union européenne rythmée par l'élection présidentielle française

\* Christian Lequesne

est professeur de science politique à Sciences Po Paris.

Christian Lequesne \*

*Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, la France exerce la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.*

*Elle n'a pas eu l'occasion de s'acquitter de cette responsabilité depuis treize ans, la dernière présidence française remontant à 2008. Président à l'engagement européen marqué, Emmanuel Macron devrait définir une série de priorités pour l'occasion. Mais la campagne électorale en France en vue de sa réélection, en avril 2022, pourrait rapidement interférer avec l'exercice de cette présidence française.*

## L'institution de la présidence du Conseil de l'Union européenne

Les institutions de l'Union européenne ont toujours été régies par un équilibre entre des mécanismes différenciant les États selon leur puissance – comme les règles de vote au sein du Conseil de l'Union européenne (dit aussi Conseil des ministres de l'Union) ou le nombre de sièges au Parlement européen – et d'autres garantissant une stricte égalité entre eux. Tel est le cas de la présidence du Conseil de l'Union européenne qui est exercée par chaque État membre pour une durée de six mois, quel que soit le nombre d'habitants ou encore le poids économique du pays.

À l'origine, la rotation se faisait dans un ordre purement alphabétique. Depuis les

élargissements aux pays d'Europe centrale et orientale, il a été décidé un nouveau classement en trio – trois États membres pour dix-huit mois – de telle manière que les « grands » et les « petits » États membres, les anciens et les nouveaux ne monopolisent jamais l'exercice en se faisant suite.

Jusqu'à l'entrée en vigueur de cette réforme, le 1<sup>er</sup> décembre 2009, la présidence tournante s'appliquait aussi au Conseil européen, c'est-à-dire à l'organe composé des chefs d'État et de gouvernement. Ce n'est plus le cas, puisque le traité révisé a introduit une présidence permanente du Conseil européen exercée pendant une période de deux ans et demi par une personnalité politique nommée par ses pairs – actuellement le Belge Charles Michel – qui ne peut pas cumuler cette responsabilité avec un mandat national.

Cette mesure fait suite à la reconnaissance par le traité de Lisbonne du Conseil européen comme une institution à part entière. Au sein du Conseil des ministres, ce sont donc les États membres qui assurent la présidence à tour de rôle avec une exception : le Conseil des affaires étrangères est en effet présidé de manière permanente par le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité – actuellement l'Espagnol Josep Borrell –, personnalité nommée pour cinq ans par le Conseil européen.

La présidence du premier semestre 2022 est la première qui incombe à la France depuis la réforme dite de Lisbonne. La dernière présidence remonte en effet à 2008, période au cours de laquelle le président Nicolas Sarkozy présida le Conseil européen. Avec l'Union européenne élargie, treize ans sont donc nécessaires avant de retrouver cette responsabilité pour une durée de six mois.

Il s'agit dès lors d'un moment à la fois éphémère et stratégique qui permet deux actions à l'État membre qui l'exerce : d'une part, faire avancer les dossiers en cours et, d'autre part, inscrire à l'agenda de l'Union européenne quelques priorités nouvelles dont la négociation continuera souvent au-delà des six mois.

La présidence française de 2022 se trouve insérée dans un trio qui comprend la République tchèque et la Suède, pays dont les priorités ne seront pas forcément très convergentes avec celles de Paris. Elle comporte aussi une particularité liée au contexte de la vie politique nationale. Elle se tient en effet alors que les Français votent, en avril 2022, pour élire leur président de la République. Cette situation s'est produite à deux reprises dans le passé : en 1965 et en 1995.

La campagne pour l'élection présidentielle s'ouvrant officiellement le 31 mars 2022, la présidence française ne manquera donc pas d'être rythmée par la candidature d'Emmanuel Macron à sa réélection. Le président de la République et son équipe considèrent certainement que l'exercice de la responsabilité européenne permettra notamment de fidéliser l'électorat pro-européen.

À Paris, les priorités précises de la présidence française ne seront connues qu'en décembre 2021, afin de ne pas politiser trop tôt le débat, mais aussi de ne pas interférer avec la constitution d'un nouveau gouvernement en Allemagne à la suite des élections de septembre 2021 au Bundestag.

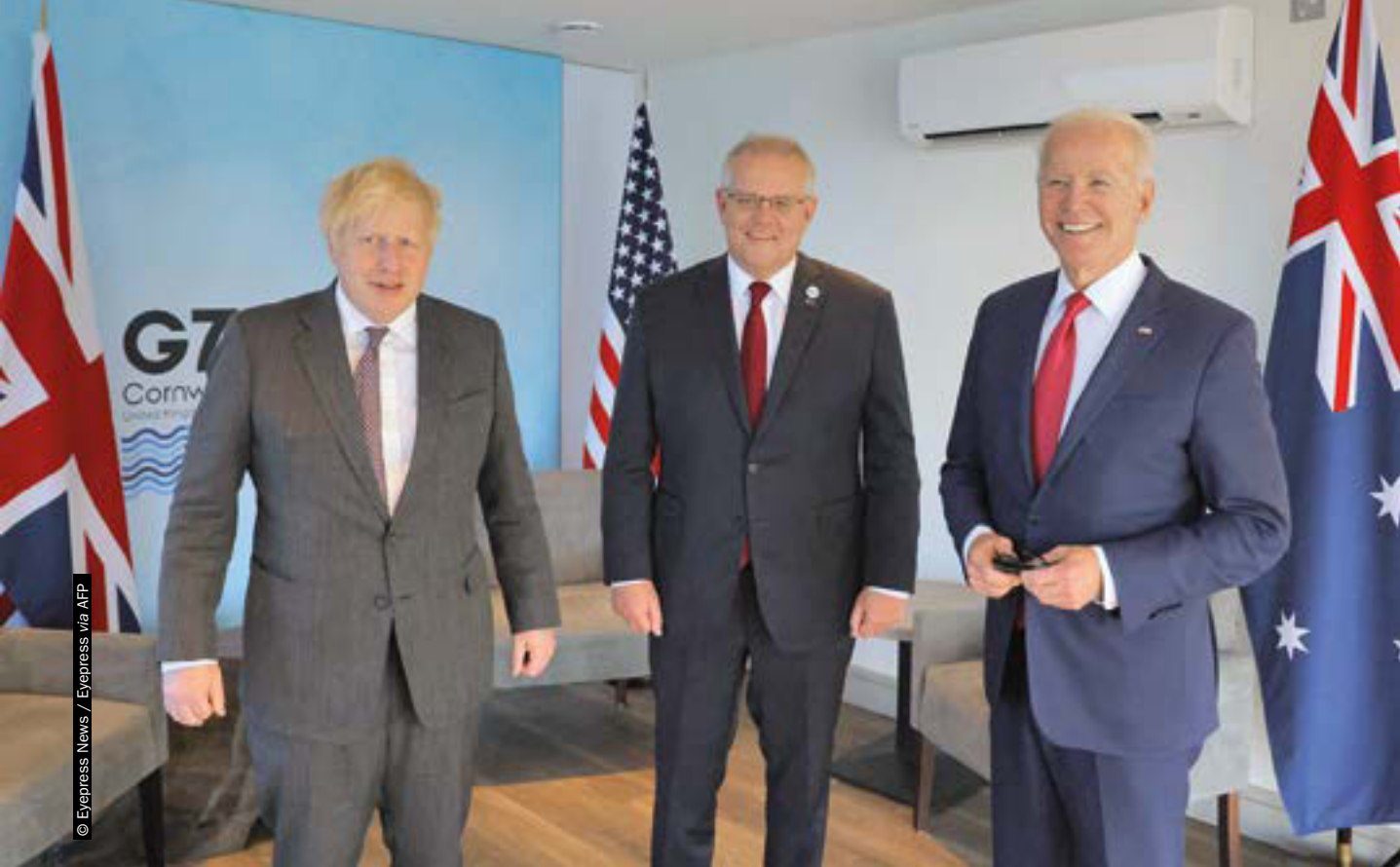
Pour l'instant [octobre 2021], seule une communication de novembre 2020 du ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et du secrétaire d'État aux Affaires européennes, Clément Beaune, annonce quelques grandes lignes générales autour du slogan « Relance, puissance et appartenance »<sup>1</sup>. Relance, pour marquer la priorité donnée à de nouvelles politiques européennes ; puissance, pour marquer la nécessaire autonomie stratégique de l'Union européenne dans le monde ; et appartenance, pour insister sur le fait que la citoyenneté européenne représente un ciment fondamental de l'édifice politique.

La machine administrative a commencé à anticiper la présidence française une bonne année avant le début de l'échéance. L'action se concentre autour du Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE) et de la Représentation permanente auprès de l'Union européenne pour le suivi du fond des dossiers, mais aussi d'un Secrétariat général de la présidence française dirigé par un diplomate pour l'organisation matérielle des réunions et des événements.

Il est à noter que le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Clément Beaune, a également souhaité réunir deux groupes de travail composés de personnalités de la société civile pour préparer la présidence. La présidence de ces deux groupes a été confiée à des professeurs d'université chargés de remettre des rapports avant la fin de l'année 2021<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Compte rendu du Conseil des ministres du 4 novembre 2020, Service d'information du Gouvernement (<https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2020-11-04>).

<sup>2</sup> Il s'agit des deux groupes présidés respectivement par Thierry Chopin (professeur à l'Université catholique de Lille) sur les priorités de la présidence française et Christian Lequesne (professeur à Sciences Po) sur la diversité linguistique et l'usage de la langue française dans les institutions européennes.



L'annonce, en septembre 2021, d'une nouvelle alliance indo-pacifique entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (AUKUS) a provoqué une onde de choc diplomatique et tendu encore davantage les relations entre Londres et Bruxelles au lendemain du Brexit. La France, qui a vu un énorme contrat de vente de sous-marins à Canberra lui échapper, a obtenu le soutien de ses partenaires européens. Ici, le Premier ministre britannique Boris Johnson, son homologue australien Scott Morrison et le président américain Joe Biden lors d'une rencontre en marge du G7 de Carbis Bay, dans les Cornouailles, en juin 2021.

## Qu'attendre des priorités de la présidence ?

En l'absence de détails publiés sur les priorités de la présidence française, les analyses de son déroulement s'appuient essentiellement sur les déclarations à la presse des membres du gouvernement, et notamment du secrétaire d'État aux Affaires européennes<sup>3</sup>, et sur les entretiens menés avec des membres de l'administration. Ce sont les deux matériaux retenus pour la rédaction des lignes qui suivent.

<sup>3</sup> Clément Beaune, « En 2022, il nous faudra incarner le camp de la République et de la raison », entretien au *Monde*, 23 août 2021.

Au-delà des mots clés « relance, puissance et appartenance », les priorités de la présidence française de 2022 peuvent être classées en trois catégories : l'avenir économique de l'Union européenne, son statut de puissance, et enfin les enjeux de citoyenneté.

### L'avenir économique de l'Union européenne

Le choix du président Emmanuel Macron, étroitement relayé par son secrétaire d'État et ancien conseiller aux Affaires européennes, Clément Beaune, est d'en faire une priorité visible, afin de donner du contenu au projet européen. La présidence française prend ainsi le parti de se concentrer davantage sur les politiques publiques que sur le mécano institutionnel de l'Union européenne.

Du point de vue de la méthode, on y retrouve le tropisme fonctionnaliste de la plupart des dirigeants pro-européens considérant que la légitimité du projet européen passe d'abord et avant tout par la délivrance de politiques publiques efficaces. Les thèmes retenus, comme l'économie numérique et la transition écolo-

gique, sont conformes aux programmes des partis progressistes européens qui misent sur les aspirations des nouvelles élites européennes.

En matière de numérique, il s'agit d'abord de finaliser le cadre réglementaire européen permettant de réguler l'activité des grandes plateformes grâce à l'adoption des directives *Digital Services Act* (DSA) et *Digital Markets Act* (DMA). Il s'agit aussi de progresser sur la question de la taxation des grandes entreprises numériques à travers la consolidation du soutien européen à la taxe sur les services numériques – dite taxe GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon)<sup>4</sup>.

En matière de transition écologique, la présidence française entend promouvoir les mesures permettant le « verdissement » de la politique commerciale européenne et le respect de l'objectif visant à réduire de 55 % les gaz à effet de serre d'ici à 2030, mais aussi d'instaurer une taxe carbone pour les produits entrant dans l'Union européenne, dans le but de constituer une nouvelle ressource propre alimentant le budget de l'Union.

Les priorités de la présidence française ne se limitent toutefois pas à la seule régulation. Il y a aussi un aspect offensif qui renoue avec une tradition de politique industrielle visant à faire émerger des champions européens dans des domaines fortement concurrentiels. S'appuyant sur l'engagement de Thierry Breton, le commissaire français chargé du Marché intérieur à Bruxelles, la présidence française met en avant l'idée d'une souveraineté technologique européenne destinée à créer des géants européens du numérique capables de rivaliser avec les concurrents chinois et américains.

Dans une tradition, là aussi ancienne, visant à ne pas croire aux seuls effets positifs des forces du marché, la présidence française n'hésitera pas à brandir le besoin accru de protection et de réciprocité en matière de politique commerciale, notamment à l'égard de la Chine<sup>5</sup>.

On assiste donc à la combinaison d'un agenda économique progressiste avec l'héritage traditionnel de la politique industrielle, excepté que l'échelle d'action n'est plus la seule France, mais désormais l'Union européenne. À travers l'expression de ces priorités, on perçoit combien la notion de « souveraineté européenne » utilisée par Emmanuel Macron et Clément Beaune est considérée comme complémentaire de l'intérêt national. Elle s'inscrit dans une conception qui s'est développée au moins depuis la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), visant à faire de l'Europe la nouvelle condition de la « grandeur française ».

## Le statut de puissance de l'Union européenne

La présidence française cherchera à faire valoir le principe d'une autonomie stratégique de l'Union européenne sur la scène internationale. Cela ne concerne pas seulement la défense *stricto sensu* mais aussi, comme nous l'avons mentionné précédemment, la technologie ou encore la santé à la suite des expériences de pénurie de matériel européen vécues pendant la pandémie de coronavirus.

La priorité visant à faire de l'Union européenne une puissance autonome puise également ses racines dans une vieille tradition française qui remonte au moins au général de Gaulle. Lorsque ce dernier évoquait une « Europe européenne », il ne disait sur le fond rien de très différent d'Emmanuel Macron lorsqu'il prône l'autonomie stratégique européenne<sup>6</sup>.

À travers cette notion, il s'agit en effet d'assumer que l'Europe fait partie d'une famille plus vaste qui est le camp occidental, mais qu'elle est légitimement fondée à faire valoir, à l'intérieur de ce camp, ses intérêts propres qui ne sont pas toujours équivalents à ceux des États-Unis. La nouveauté par rapport à la conception gaulliste est évidemment que l'autonomie stratégique européenne se définit aussi par rapport à de nouvelles puissances, et notamment la Chine.

<sup>4</sup> Voir Martin Collet, « Quelle fiscalité pour les GAFAM ? », *Questions internationales*, n°109, septembre-octobre 2021, p. 56-58.

<sup>5</sup> « Chine : La France et l'Europe "ne sont pas des paillassons" déclare Clément Beaune », *Le Figaro*, 23 mars 2021.

<sup>6</sup> « La doctrine Macron : une conversation avec le Président français », entretien d'Emmanuel Macron à la revue *Le Grand Continent*, 16 novembre 2020 (<https://legrandcontinent.eu/fr/2020/11/16/macron/>).

En septembre 2021, la résiliation par l'Australie du contrat d'achat de sous-marins à la France à la suite de la signature de l'alliance militaire AUKUS avec les États-Unis et le Royaume-Uni, a posé directement la question de l'autonomie stratégique de l'Europe dans la zone indo-pacifique.

L'appel français à faire de l'Union européenne une puissance stratégique autonome n'est pas unanimement accepté par les autres États membres. En matière de défense, une majorité d'entre eux – dont l'Allemagne – redoute que le projet remette en cause une relation trans-atlantique qui s'est normalisée depuis le remplacement de Donald Trump par Joe Biden. Les pays de l'Union européenne ne se sont pas massivement prononcés en faveur de la France dans la controverse avec les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni sur les sous-marins. Mais, en même temps, le retrait mouvementé des forces occidentales d'Afghanistan durant l'été 2021 a fait resurgir dans de nombreuses capitales européennes le sentiment que le partenaire américain consultait trop peu l'Union européenne lorsque ses intérêts de politique étrangère étaient vraiment en jeu<sup>7</sup>. Le facteur américain en matière de sécurité continue donc de placer l'Union européenne face à ses contradictions.

En matière de migrations, sujet sensible pendant la campagne électorale, la présidence française avancera une réforme des accords de Schengen destinée à renforcer les contrôles des flux aux frontières externes de l'Union européenne. On retrouve là un choix de voir l'Union européenne gagner une certaine autonomie d'action à l'égard du reste du monde, mais aussi de ses États membres.

En revanche, la présidence française ne devrait probablement pas formuler de propositions concrètes pour faire avancer l'élargissement aux États des Balkans occidentaux. Si certains responsables politiques sont conscients qu'on ne saurait claquer la porte aux pays candidats, il y a peu de soutien au sein de l'administration et de la société à l'idée d'élargir à nouveau l'Union européenne. Une étude allemande de mars 2021 montre qu'à peine 31 % des Français approuveraient un nouvel

élargissement de l'Union européenne, faisant de la France l'État le plus sceptique sur ce dossier après l'Autriche et la Finlande<sup>8</sup>.

## Les enjeux de citoyenneté européenne

La présidence française entend souligner l'importance de l'appartenance citoyenne au projet européen, alors que le Brexit est acté et que l'euroscepticisme reste une réalité présente partout dans l'Union européenne, y compris en France, par le biais de partis politiques structurés à l'extrême droite et à l'extrême gauche des échiquiers politiques.

La première attente consiste à conclure les travaux de la « Conférence sur l'avenir de l'Europe » lancée sous la présidence portugaise en 2021. Cette conférence a permis aux citoyens européens de faire des propositions concernant la réforme de l'Union européenne sur une plateforme numérique dédiée. Elle a consisté aussi à les réunir sous la forme de panels dans les différents États membres.

L'exercice est toutefois resté quasiment inaperçu par le grand public et a été fort peu relayé par la presse. Si, en France, le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes a cherché à rencontrer les panels de citoyens, les résultats devraient, comme ailleurs en Europe, rester confidentiels.

Les institutions européennes, et notamment le Parlement européen, sont censées lancer des débats sur les résultats de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Ces débats pourraient cependant rester formels, dans la mesure où très peu d'États membres sont prêts à assumer une nouvelle réforme des traités européens. La France, de ce point de vue, ne déroge guère à la règle générale.

Pour la présidence française, la citoyenneté européenne passe aussi par des avancées sociales qui soient communes à l'Europe. Elle cherchera dès lors à mettre à l'agenda la question d'un renforcement du statut des travailleurs employés par des plateformes comme Uber, en tenant

<sup>7</sup> Sylvie Kauffmann, « L'Europe vient-elle de vivre son "moment Suez" à Kaboul ? », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> septembre 2021.

<sup>8</sup> Florent Marciacq et Tomasz Żornaczuk, « Towards More Cohesion in EU Enlargement Policy-tapping the Potential of the Weimar Triangle », *Genshagener Papiere*, n° 27, mars 2021, p. 7.

compte du droit de l'Union européenne et de son application dans les États membres.

Enfin, la présidence française pourrait revenir sur la question d'un salaire minimum européen. Cette dernière mesure n'a que très peu de chance d'aboutir, mais elle fait partie du discours sur l'Europe sociale que tout gouvernement se doit de mettre en avant lors d'une présidence, parce qu'il lui sert à légitimer l'action gouvernementale auprès d'une opinion publique française qui y demeure sensible.

Les priorités de la présidence, si elles se confirment, n'ont rien de révolutionnaire. Toutes ne pourront pas être adoptées au cours du premier semestre 2022, car l'appétit général de réformes demeure limité parmi les États membres.

L'engagement pro-européen d'Emmanuel Macron servira à impulser des thématiques importantes, comme le numérique, mais restera tributaire du soutien des autres États membres dont beaucoup ont fait le choix du *statu quo*, voire de l'opposition à l'Union européenne si l'on considère la Hongrie et la Pologne.

## La dynamique de la présidence face au contexte européen et national

La dynamique de la présidence française dépendra de deux facteurs de contexte : l'un européen et l'autre national.

Le facteur européen est la faculté collective des États européens à se mettre d'accord. Quelle que soit la coalition issue des élections de septembre 2021, l'Allemagne sera un soutien pour certaines politiques – comme la transition écologique ou la régulation du numérique –, mais parfois aussi un frein.

En matière de relations commerciales avec la Chine par exemple, l'industrie allemande sera certainement davantage encline au laisser-faire que ne le souhaitera la présidence française, malgré un soutien plus grand de Berlin à l'idée d'une politique industrielle européenne si la coalition gouvernementale issue des élections de septembre 2021 est menée par le social-démocrate Olaf Scholz.

De même, les pays d'Europe centrale et les pays baltes – attachés à un modèle conservateur de sécurité transatlantique – ne sont jamais très partants pour assumer l'idée d'une autonomie stratégique européenne en matière de défense. En juin 2021, ces pays se sont opposés à la proposition d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel de lancer un dialogue stratégique avec la Russie sans que les deux grands pays aient pu obtenir gain de cause.

Le facteur national dépend du climat qui se dégagera de la campagne présidentielle de 2022 en France même. Certainement candidat à sa réélection, Emmanuel Macron devra faire face à des oppositions qui viendront de l'extrême droite, mais aussi de la gauche et de la droite classique.

La présidence française du Conseil de l'Union européenne servira de tremplin à E. Macron pour renouveler son engagement européen auprès de son électorat. Il lui faudra cependant veiller à ne pas prendre de positions, par exemple sur la réforme de Schengen ou sur la transition écologique, qui froissent les électeurs indécis dont il aura besoin pour renouveler son mandat. Plus que jamais, cette présidence placera au cœur de la vie politique française un jeu permanent d'interactions entre enjeux politiques européens et enjeux politiques nationaux.



En raison de l'échéance de l'élection présidentielle française qui se déroulera en même temps, la présidence française du Conseil de l'Union européenne peut être qualifiée de présidence à risque. Si Emmanuel Macron est réélu en avril 2022, il pourra utiliser sa légitimation par les urnes pour renouveler son engagement européen auprès des Français et terminer de faire avancer ses priorités à Bruxelles.

En cas de non-réélection, la France se trouvera dans une situation délicate pour terminer l'exercice de la présidence française, car le nouveau président élu ne partagera pas nécessairement les priorités de son prédécesseur. Même si cela relève du non-dit afin d'éviter des interférences contreproductives, les présidents des institutions européennes et la majorité de chefs de gouvernement européens

souhaitent que la France puisse s'inscrire dans le scénario de la continuité électorale. À Berlin notamment, la possible élection en France d'un candidat d'extrême droite sera perçue par la nouvelle coalition comme un scénario catastrophique, non seulement pour la France mais pour l'Europe tout entière. L'exemple de la prési-

dence française de 2022 souligne très clairement l'impossibilité de séparer, au sein de l'Union européenne, les enjeux politiques nationaux des enjeux politiques européens<sup>9</sup>. ■

<sup>9</sup> Simon Bulmer et Christian Lequesne (dir), *The Member States of the European Union*, Oxford University Press, Oxford, 2020.



# Cahiers français

## Comprendre l'économie et décrypter la société

Tous les 2 mois, un dossier **complet** sur un sujet de **société** ou d'**économie** pour **8€ seulement**

#Articles

#Dossiers

#Fiches pédagogiques

#Infographies

Abonnement 6 numéros par an, 38€  
Ouvrages disponibles en librairie et sur  
[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

La  
**documentation**  
Française